



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 11 août 2009

Ventes exceptionnelles d'été : meilleure météo pour les fruits et légumes !

Les opérations du 7 et 8 août ont notamment mis en avant les pêches et nectarines. Cela a permis un écoulement supérieur d'environ 10 % par rapport au week-end précédent soit près de 4000 T. Les pêches et nectarines sont présentées, le plus souvent, en plateau de 2 kg avec des prix très attractifs, environ 25 % de moins que l'année dernière. La mobilisation des enseignes sera poursuivie, même si la procédure exceptionnelle n'a pas été autorisée par l'administration pour le week-end du 15 août.

Les ventes exceptionnelles d'été qui ont mobilisé les magasins depuis le 23 juillet sur l'ensemble des produits ont permis un assainissement global du marché. Selon les critères officiels, il y avait 10 produits en crise conjoncturelle la dernière semaine de juillet, il en reste 3 à ce jour (carotte, pêche/nectarine et poireau). En particulier, les melons, abricots et courgettes ont retrouvé des cours plus normaux.

Ces opérations seront poursuivies les vendredi 21 et samedi 22 août et vendredi 28 et samedi 29 août. Pour correspondre aux arrivées de produits de saison, elles seront étendues aux raisins, salades et pommes.

Aux consommateurs de jouer avec l'espoir d'une météo estivale.

FCD

La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53